

Bruges

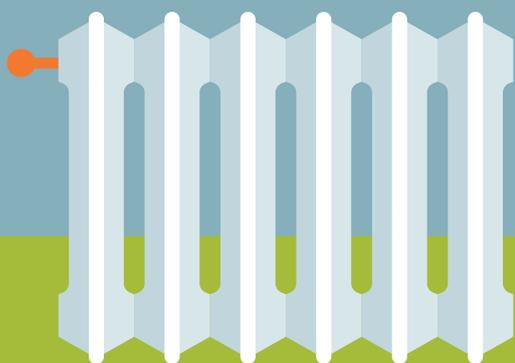
La Ville respire, s'exprime, s'anime.

Octobre 2022

LETTRE
DU MAIRE
SPÉCIALE
SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE

Plan de sobriété énergétique

.....
Ensemble, réduisons nos
consommations, réalisons
des économies.



Bruges

Chère Brugeaise, cher Brugeais,

Consciente des enjeux environnementaux et soucieuse de la préservation des ressources énergétiques, l'équipe municipale mène depuis des années différentes actions dans l'objectif de réduire de 20% les consommations énergétiques de la Ville de Bruges. Plan de rénovation des bâtiments, installation de panneaux photovoltaïques, construction d'un groupe scolaire à énergie positive... chaque année nous investissons massivement pour réaliser des économies d'énergie et budgétaires.

Mais **l'actualité nous oblige à aller plus vite**. En effet, le contexte géopolitique conduit depuis plusieurs mois à une hausse importante des prix de l'énergie. **Si nous n'agissons pas immédiatement, le budget municipal connaîtrait une importante dégradation l'an prochain et des projets d'investissement dans les équipements publics pourraient être abandonnés.**

Alors que l'ensemble des Françaises et des Français sont invités à diminuer leur consommation, **les collectivités se doivent de montrer l'exemple et de participer à l'objectif national** de réduire, tous ensemble, de 10% nos consommations énergétiques. Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et vous invite à découvrir, à travers ce document, les mesures qui seront appliquées à court et moyen termes à Bruges.

Brigitte Terraza
Maire de Bruges
Vice-Présidente de Bordeaux Métropole

Plan de sobriété énergétique :

les premières mesures mises en place

L'Europe a connu son été le plus chaud jamais enregistré. Parallèlement, nous subissons une crise énergétique majeure du fait de la forte demande et du conflit russo/ukrainien. De 50€/MWh en début 2021, le prix de gros est passé à 222€/MWh en décembre 2021 pour dépasser fin août 2022 les 1 000€/MWh. Au-delà de l'aspect purement économique, nous pourrions être confrontés à un risque de pénurie d'énergies lors de la période hivernale. Le gouvernement pourrait, en ultime recours, déclencher des délestages tournants

(coupures de courant épisodiques). Cette situation nous impose donc d'accélérer notre transition écologique et de mettre en place un plan de sobriété énergétique à toutes les échelles. La limitation des températures dans tous les bâtiments de la ville et l'extinction partielle de l'éclairage public sont les premières mesures mises en place. La ville se fera également le relai des informations pratiques et utiles pour vous aider à réduire votre consommation d'énergie, en adoptant les bons gestes.



Consommation énergétique, de quoi parle-t-on ?

Les bâtiments municipaux (groupes scolaires, résidence pour personnes âgées, hôtel de ville, stades, équipements culturels...) représentent une superficie totale de 58 167m². Les consommations électriques et de gaz représentent un coût de 505 000€ et 286 000€ en 2022. L'éclairage public se compose de 3 448 points lumineux (dont 20,30% de LED) et son fonctionnement représente un coût de 350 000€ en 2022.



Impact de la crise énergétique sur Bruges

Contrairement aux particuliers, les collectivités ne bénéficient pas du « bouclier énergétique » mis en place par l'Etat. Les communes paient donc le tarif réel imposé par leurs fournisseurs. Les projections 2023 réalisées par Bordeaux Métropole et le Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG) sont les suivantes :

	Coût 2022 (en €)	Prévisions 2023 (en €)
Éclairage public	350 000	1 045 660
Électricité des bâtiments	505 000	1 676 448
Gaz	286 000	858 000
Total	1 141 000	3 580 108

Le budget «énergies» pourrait s'élever à 3,58M€ contre 1,14M€ actuellement. Au total, en sachant que la situation pourrait être plus grave que celle simulée, l'augmentation pourrait être de 2,43M€ (+213,8%). Ce montant correspondrait à une hausse de 15% des impôts.

Des mesures fortes appliquées dès cet automne

Alors que certaines collectivités ont fait le choix de fermer leurs équipements sur certaines périodes, la Ville de Bruges a souhaité maintenir l'offre de service au public et a privilégié des mesures sur la température des bâtiments et l'éclairage public.



Limitation des températures dans tous les bâtiments de la ville

- > Réduction du chauffage d'au moins 1° dans les équipements publics
- > Réduction de la période de chauffage
- > Réduction de la durée quotidienne de chauffe (1h30/2h)
- > Limitation de l'usage des climatisations



Extinction partielle de l'éclairage public

- > Nuits du dimanche au jeudi : extinction entre 0h et 6h
- > Nuits du vendredi et samedi : extinction entre 1h et 6h
- > Abaissement de tension sur les périodes d'éclairage
- > Généralisation des LED d'ici fin 2023 permettant de moduler l'intensité de l'éclairage et de cibler les secteurs à éclairer.

Ces mesures permettront d'agir sur la protection de la biodiversité et la lutte contre la pollution lumineuse. La réduction des consommations variera entre 53% et 62%. L'économie minimale estimée est de 651 625€.



La réduction de la température d'1° dans les bâtiments permet d'abaisser la consommation énergétique de 8% à 9,62%. L'économie minimale estimée est de 154 952€.

Type bâtiment	Température minimales actuelles	Proposition Bruges
Crèche	21°	20°
Ecole maternelle	21°	19°
Ecole élémentaire	19°	19°
Résidence autonomie	22°	20°
Grandes salles sportives	16°	14°
Autres équipements sportifs	16°	16°
Vestiaires	19°	19°
Bureaux	20°	19°
Équipements culturels	19°	19°
Locaux associatifs	19°	19°



Prévention des comportements non vertueux avec l'adaptation des systèmes

- > Limitation de l'éclairage des équipements sportifs notamment extérieurs
- > Limitation des possibilités de forçage du chauffage
- > Déploiement de la domotique pour contrôler les installations (notamment pour les bâtiments ayant du chauffage électrique)

Plan d'actions à moyen et long terme

- > L'accompagnement de la population via des outils de communication et des ateliers d'information pour réduire la consommation d'énergies de son foyer
- > La poursuite des travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments municipaux et les installations techniques
- > La poursuite du travail sur la gestion de la maintenance et de la performance
- > Le travail sur l'environnement des bâtiments (protection extérieure des enveloppes – végétalisation)
- > Le travail sur les consommations d'eau, notamment en récupérant l'eau pour alimenter l'arrosage des espaces verts
- > Travail sur l'achat d'énergie mais également sur la production afin d'améliorer l'autonomie énergétique de la ville (chaufferies biomasse – plan photovoltaïque)



L'objectif est d'atteindre 40% d'autonomie énergétique d'ici à 2026.



L'équipe municipale va également mobiliser les acteurs associatifs utilisateurs des installations communales et sensibiliser les commerçants brugeais sur l'extinction des enseignes et vitrines la nuit.

Depuis 2016



Des efforts déjà réalisés

Soucieuse des impacts environnementaux et économiques, la Ville de Bruges déploie depuis 2016 un plan de rénovations et de performances énergétiques afin de réduire de 20% ses consommations :

- ✓ **Réhabilitations complètes de bâtiments municipaux** : écoles Prévert, Picasso, accueil de loisirs Ile aux enfants, restaurant scolaire du Carros, Maison des associations (en cours), Salle du Tasta (à venir), etc.
- ✓ **Des travaux spécifiques de rénovation thermique** : suppression du simple vitrage, installation de LED, isolation des combles, réfection de toitures et rénovation des systèmes de chauffage avec régulation.
- ✓ **Le développement de la production locale d'énergie** : 3 chaufferies biomasse (Arc en Ciel, équipements du Centre-Ville, Frida Kahlo), et un plan photovoltaïque (futur boulodrome couvert, Frida Kahlo).



Groupe scolaire Frida Kahlo équipé d'une chaufferie biomasse.

- ✓ **Construction d'une école et d'un accueil de loisirs à haute performance énergétique.** Prouesse écologique, le groupe scolaire Frida Kahlo, labellisé E4C2, produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.
- ✓ **Rénovation de l'éclairage public** en vue du remplacement systématique des sources classiques par des LED (déjà 20% du parc remplacés).
- ✓ **Passation d'un marché de performance** avec Bordeaux Métropole pour **réduire de 15% la prestation de chauffage.**
- ✓ **Numérique** : virtualisation des serveurs, renouvellement du parc informatique et mutualisation des imprimantes.

Tribunes libres

Parole de la majorité

L'éclairage public a un effet néfaste sur la faune et la flore. Il participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs. Mais cette pollution est réversible. En complément des économies d'énergies et budgétaires réalisées l'extinction partielle de l'éclairage public la nuit permettra donc d'agir immédiatement sur la biodiversité nocturne.

Les élus de la Majorité :

Brigitte TERRAZA, Isabelle DESBORDES, Frédéric GIRO, Bernadette CENDRÈS, Sébastien BRINGTOWN, Nathalie GRIN, Gérard AYNIE, Emmanuelle LAMARQUE, Gonzalo CHACON, Pierre CHAMOULEAU, José BARATA, Jean-Pierre CALOFER, Monique CASTET, Pierre CHASTANG, Isabelle BESSON, Catherine CESTARI, Thierry DUBUISSON, Fabrice FRESQUET, Isabelle PLANA, Valérie QUESADA, Géraldine TROUVÉ-ZURITA, Stéphanie VIOLEAU, Michèle YON, Fabien CATOIRE, Frédéric CLERMONT, Kévin LACARRÈRE.

Parole des oppositions

Face à la hausse des prix de l'énergie, la collectivité doit réagir ! Le choix de l'équipe majoritaire a été l'extinction de l'éclairage public pour diminuer la facture de 62%. En responsabilité, nous accompagnons cette action. Toutefois, nous souhaitons un bilan d'impact sur la délinquance.

Les élus du groupe Avec vous pour Bruges !
Hortense CHARTIER, Marc RAYNAUD, Corinne RENARD, Grégory NAU. avec.vous.pour.bruges@gmail.com

Nous regrettons que l'équipe majoritaire se précipite sur l'extinction de l'éclairage public, sans avoir anticiper les questions de sécurité de plus en plus nombreuses sur notre ville.

Les élus du groupe Bruges En Mieux
Delphine LACOMBE-PRUNIER, Michaël GISQUET, Guillaume BOURROUILH-PARÈGE. brugesenmieux33@gmail.com

Lettre du Maire spéciale Plan de sobriété énergétique.
Octobre 2022. Directrice de la publication : Brigitte TERRAZA. Imprimée à 11 000 exemplaires.
Crédits photos : Adobestock / Ville de Bruges.